

le 13/02/2019

La Caf de Seine-et-Marne dévoile sa ligne de conduite jusqu'en 2022

Signé fin janvier 2019 entre la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (Cnaf) et la Caf de Seine-et-Marne, le nouveau Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion (Cpog) 2018-2022 est un document majeur car il annonce les actions qui seront mises en place dans les prochaines années sur le territoire de la Seine-et-Marne concernant l'enfance, la parentalité et le logement.

Priorité à la petite enfance : parmi les annonces de la Caf de Seine-et-Marne, nous pouvons citer la **création de 800 nouvelles places** dans les structures d'accueil du jeune enfant d'ici 2022.

Plan mercredi : avec le retour généralisé à la semaine de 4 jours, la Caf de Seine-et-Marne a mis en place des conventions pour financer le Plan Mercredi des communes ; déjà 11 communes ont présenté leur demande depuis septembre 2018, l'objectif à horizon 2022 étant de couvrir l'ensemble du territoire.

Jeunesse : avec 1/3 des habitants de moins de 25 ans, la Seine-et-Marne se démarque par la jeunesse de sa population. L'enjeu pour la Caf est de soutenir ces jeunes dans leurs projets d'engagement et de citoyenneté. Qu'ils soient jeunes actifs ou étudiants, une campagne de sensibilisation sera lancée dès cet été pour les informer de leurs droits.

Soutien à la parentalité et l'animation de la vie sociale : réseaux d'écoute, lieux d'accueil, espaces de rencontre, parcours d'accompagnement... les dispositifs visant à accompagner les parents sont nombreux en Seine-et-Marne (www.mon-enfant.fr) et représentent un financement de la Caf de plus de 2,8 millions d'euros. Cet accompagnement sera poursuivi jusqu'en 2022 et appuyé par une politique forte de soutien aux partenaires pour l'animation de la vie sociale et des services aux familles.

L'implication dans les politiques de logement : à la faveur de l'évolution des aides au logement, la Caf de Seine-et-Marne va renforcer sa collaboration avec ses partenaires, les bailleurs et s'impliquer dans le Gip (Groupe d'intérêt public) accueil et habitat des gens du voyage de Seine-et-Marne.

Mobilisée au service de ses allocataires, la Caf 77 va également poursuivre son engagement en faveur de l'inclusion numérique, dans ses espaces d'accueil, ses ateliers numériques avec son réseau de 69 partenaires numériques afin de faciliter toujours plus l'accès des allocataires à l'information et à la gestion de leur dossier en ligne sur www.caf.fr

Contact presse : Christelle Pouteau - Cheffe de cabinet : 01 78 49 22 40 - christelle.pouteau@cafmelun.cnafmail.fr



Signature du CPOG le 24/01/2019 – de gauche à droite : Gaëlle CHOQUER-MARCHAND, Directrice de la Caf de Seine-et-Marne, François CHABERT, Président du Conseil d'Administration de la Caf de Seine-et-Marne, Isabelle SANCERNI, Présidente du Conseil d'Administration de la Cnaf, Vincent MAZAUURIC, Directeur général de la Cnaf.

